



FORMATION CONTINUE CONDUCTEUR DE TAXI

(Conformément à l'Arrêté du 11 août 2017 relatif à la formation continue des conducteurs de taxi)

26 et 27 septembre 2023

PUBLIC VISE

Dirigeants d'entreprise, Artisans
Formation obligatoire pour tous les conducteurs de taxi tous les 5 ans.

NATURE DE L'ACTION

Action d'adaptation et de développement des compétences.

PRE-REQUIS CONSEILLES

Maîtriser les fondamentaux de son métier.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation le stagiaire

- aura mis à jour ses connaissances dans la réglementation professionnelle, dans la sécurité routière et aura fait la remise à niveau des gestes de premiers secours.
- pourra valider la formation continue obligatoire des conducteurs de taxi tous les 5 ans

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Kit « stagiaire » : papier brouillon, stylos, dossier cartonné
- Paperboard
- Vidéo projecteur

MATERIEL NECESSAIRE

Aucun, fourni par le centre de formation

FORMATEURS

Réglementation Professionnelle : Jérôme MALLAU
Bertrand MONTHIEU

Gestes Premiers Secours : Denis MEYER

EVALUATION

Evaluation individuelle des acquis pendant la durée de la formation.

SUIVI

L'attestation de suivi de la formation continue signée et datée sera remise à chaque stagiaire

DATE /DUREE /HORAIRE

26 et 27 septembre 2023 - 14 heures

8 h 30 – 12 h 00 – 14 h 00 - 17 h 30

DATE LIMITE RECEPTION DOSSIERS

INSCRIPTION

05/09/2023

DATE CONFIRMATION INSCRIPTION

J-5 avant la formation

LIEU

Maison de l'Artisan – 35 rue de Cerdagne
PERPIGNAN

COÛT DE LA FORMATION

395 €/pers

NOMBRE DE PARTICIPANTS

10 personnes maximum

PROGRAMME

PARTIE 1 – REGLEMENTATION

- Covid 19 – Gestes à tenir et Parois de Séparation et nouveau Décret
- Transport Public Particulier et Personnes (T3P°)
- Loi Thevenoud (2014)
- Loi Grandguillaume (2016)
- La LOTI nouvelle utilisation (Loi Grandguillaume)
- La Gouvernance : les trois instances
- Nouvel examen de capacité
- Le VTC
- Les 2 et 3 roues (VMDTR)
- Stage de remise à niveau
- Stage de mobilité
- Liste des documents et équipements obligatoires
- Renouvellement carte d'aptitude à la conduire (carte jaune)
- Usage de la ceinture de sécurité pour les taxis

PARTIE 2 - REGLEMENTATION

- Circulation voie de bus en ville
- Les Taxis en service
- Système de retenu enfants pour les taxis
- Détaxe carburant
- Les sanctions : administratives et pénales
- Cessions d'ADS
- Gaz à Effet de Serre (GES)

PARTIE 3 – SECURITE ROUTIERE

- Disposition légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Réglementation générale
- Equipements de sécurité des véhicules
- Utilisation du véhicule et respect de l'environnement
- Tests QCM
- Epreuve session nouveau code de la route 2016

PARTIE 4 – GESTES DE PREMIERS SECOURS

- Protection
- Alerte
- Victime inconsciente qui ne respire pas
- Massage cardiaque avec utilisation du défibrillateur
- Victime inconsciente qui respire (Position latérale de sécurité, PLS)
- Information sur l'AVC, accident vasculaire cérébral